



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP RAMBOUILLET
2 RUE PASTEUR
78514 RAMBOUILLET CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 02 68 662 292 465
Déclarant 2 (C) : 20 37 773 649 184
Référence de l'avis : 22 78 0087297 20
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :
APPARTEMENT 8
4 RUE RAYMOND POINCARÉ

78120 RAMBOUILLET

Numéro FIP : 780 03 57 7263479789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 06/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 78063

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP RAMBOUILLET
SAID RAMBOUILLET
2 RUE PASTEUR

78514 RAMBOUILLET CEDEX

LENKEI ZSOLT
OU LENKEI STEPHANIE
42 RUE DU GENERAL DE GAULLE
78120 RAMBOUILLET

Somme qu'il vous reste à payer

897,00 €

Date limite de paiement : 15/09/2022

Payez sur [impôts.gouv.fr](#) en vous connectant à votre espace particulier,
puis laissez-vous guider.

Revenu fiscal de référence : 116 520
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : LENKEI
 Déclarant 2 - Nom de naissance : MISEREY



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		2		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				3,00

IMPOT SUR LE REVENU**Détail des revenus**

Salaires.....
 Déduction 10% ou frais réels.....
 Déduction minimale.....
 Salaires, pensions, rentes nets.....

Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
65624	57179	277	
- 6562	- 5718		
59062	51461	277	
		0	110523

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus fonciers nets.....

Revenu brut global.....
 CSG déductible.....

Revenu imposable.....

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴.....

Impôt avant réductions d'impôt.....

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵

Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....
 Montant de la réduction d'impôt.....
 Invest. Pinel : reports.....
Total des réductions d'impôt ²⁰.....

Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
2	2		
3388	3388	366	
		3388	
			- 3754

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....

PRELEVEMENTS SOCIAUX**Détail des revenus**

Revenus fonciers nets ⁴⁵.....
 BASE IMPOSABLE.....
 Taux de l'imposition
 Montant de l'imposition.....

CSG - CRDS	PREL SOL
6386	6386
6386	6386
9,70%	7,50%
619	479

Total des prélèvements sociaux nets.....

1098

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....

434

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû⁵³:

15862

Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :

- 16419

Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :

- 741

Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :

+ 2033

Solde d'impôt sur les revenus 2021 :

735

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus⁵³:

PSOL

Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :

479

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :

- 408

71

Solde des prélèvements sociaux 2021⁵³:

162

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

897

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵:

116520

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2020.....	18983	18700
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	4201	4532
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 5304	+ 4762
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 5358	+ 4914
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 5906	+ 5146
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 20769	= 19354

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401